

Règlement GTA 2024 choisissez votre sport

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Les participants s'engagent à le respecter. En cas de non-respect de ce règlement la responsabilité de l'association ne peut être engagée. L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation. L'organisation pourra adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires, elle communiquera ces modifications aux participants dans les plus brefs délais.

1) Association :

La Grande Traversée de l'Argonne, qui se déroule du 8 au 15 mai 2024, est un événement de l'association Argonne Pôle Naturel Régional organisé avec plusieurs partenaires.

2) Inscription GTA :

Le montant de l'inscription est compris entre 0 et 15 euros, tarifs et modalités d'inscriptions selon les épreuves (en ligne ou sur place). Les participants mineurs de plus de 12 ans non accompagnés à la date de l'épreuve devront fournir une autorisation parentale (modalités selon les épreuves).

3) Evénements et règlement spécifique :

Argonne-PNR propose aux participants des sentiers sur lesquels elle organise des animations ou met en avant des animations organisées par d'autres structures pendant un certain laps de temps. L'association participe également à améliorer les conditions d'utilisation des parcours pendant ce même laps de temps (balisage, entretien...).

3.1 La Traversée libre du 8 au 12 mai de Boulton-Bois à Belval-en-Argonne (5 €) :

Profitez librement d'environ 110 km de parcours balisé. L'événement n'étant pas une épreuve sportive encadrée les participants sont en autonomie. L'association proposera néanmoins de l'aide et des conseils, dans la mesure de ses moyens et disponibilités, via son site internet et le numéro de téléphone suivant : 06 33 47 02 71. Trace GPX sur inscription, carte interactive sur le site de l'événement. Faire attention lors de la Traversée de Clermont-en-Argonne sur la D603.

3.2 Le RAID Argonne le 15 mai autour de Varennes-en-Argonne (gratuit) :

VTT, tir-à-l'arc, course d'orientation, canoë et bien d'autres activités. Règlement spécifique, événement réservé aux jeunes, nous contacter.

3.3 Argonne Heroes, la course à obstacles le 9 mai à Sainte-Ménéhould (4 à 8 €) :

Parcours multisports et multi activités de 8,3 km dans la ville et ses alentours en allure libre : une diversité d'épreuves et d'animations portées par les associations partenaires. A chaque activité une épreuve famille et une épreuve « warrior ».

- **Inscription** : en ligne sur « Le Dossard » dans la limite des places disponibles.

- **Départs** : de la boucle depuis l'Aquarelle de 9h à 13h30 échelonnés sur la journée (sélectionnez votre horaire lors de la réservation).

- **Ravitaillements** : collation, animations, restauration payante et sanitaires à l'arrivée.

- **Informations** : Parcours « kids » avec obstacles sur place à l'Aquarelle. Les moins de 14 ans devront être obligatoirement accompagnés par un adulte, les jeunes ayant 14 ans révolus pourront participer seul avec une autorisation parentale (voir modalités sur le site d'inscription).

3.4 La traversée solidaire 25 km : vélo et canoé le 10 mai autour de Vouziers (5 à 8 €) :

Événement convivial de 18,5 km de vélo sur la voie verte Transardennaise et 6,5 km de canoé sur l'Aisne. La traversée solidaire organisée par Laroutourne met en avant la mobilité douce et l'accès social au sport de pleine nature.

-Départs : chaque heure entre 10h et 16h depuis le centre social Laroutourne, 39 avenue Charles de Gaulle, 08400 Vouziers.

-Inscription : en ligne et sur place. Contact au 03 24 30 05 21 / contact@laroutourne08.com.

-Équipement : vélo et canoé disponibles sur place dans la limite des places disponibles, possibilité d'utiliser son propre matériel (vélos).

-Animations : buvette et petite restauration toute la journée et concerts festifs de 18H à 20H à l'arrivée au chantier d'insertion Laroutourne.

3.5 La course nature et gourmande 12 et 28 km, 11 mai de Boulton-aux-Bois à Châtel (10 à 15 €) :

• Course 28 km ouvert aux coureurs licenciés de la FFA et aux coureurs non licenciés nés en 2004 et avant ayant minimum 18 ans : 15 € (majoration de 2 € pour une inscription sur place).

• Course 12 km ouvert aux coureurs licenciés de la FFA et aux coureurs non licenciés nés en 2008 et avant : 10 € (majoration de 2 € pour une inscription sur place).

-Admission : Pour les non licenciés la présentation d'un certificat médical (ou une photocopie) de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition est obligatoire. Les **inscriptions en ligne** avant le 15 avril bénéficient d'un transport en **navette gratuit** jusqu'au départ. Le parking, le retrait des dossards, le départ des navettes et l'arrivée ont lieu à l'abbaye de Chatel Chéhéry.

-Dossards : Retrait à partir de 7h30 et jusqu'au départ de la dernière navette (8h20 pour le 28km ; 9h30 pour le 12 km). Un dossard sera remis contre le bulletin d'adhésion, paiement de l'inscription, présentation de justificatifs : licence ou certificat médical (photocopie) de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

-Départs :

- course 28 km : 9h00 à Boulton-aux-Bois (Maison de la nature), navette à 8h depuis l'arrivée à l'Abbaye de Châtel-Chéhéry.

- course 12 km 10h30 Chevières (centre du village), navette à 10h depuis l'arrivée à l'Abbaye de Châtel-Chéhéry.

-Équipement : Tout participant devra s'équiper en fonction des conditions météorologiques du moment.

Un équipement pouvant contenir un téléphone est vivement conseillé.

-Ravitaillements : 3 ravitaillements sur le parcours avec des produits locaux et collation à l'arrivée. Pour le 28 km 1^{er} ravitaillement au 17^{ème} kilomètre.

-Récompenses : aux 3 premiers masculins et féminins au classement scratch.

3.6 La course enfant à Châtel-Chéhéry (gratuit) :

Course non chronométrée autour de l'Abbaye de Châtel-Chéhéry et la forêt environnante.

- Participants :

- Nés entre 2015-2017 : 500 mètres (1 tour de l'Abbaye).
- Nés entre 2013-2014 : 1 000 mètres (2 tours de l'Abbaye).
- Nés entre 2009-2012 (benjamin et minime) : 1 500 mètres (3 tours de l'Abbaye).

-Admission : l'autorisation parentale est nécessaire, seule une personne détenteur de l'autorité légale peut procéder à l'inscription. Pas de chronométrage, classement par ordre d'arrivée.

-Dossards : Retrait à partir 12h à l'abbaye de Châtel-Chéhéry.

-Départs : 13h devant les marches du bâtiment principal de l'Abbaye de Châtel-Chéhéry.

-Ravitaillement : pas de ravitaillement spécifique, de l'eau et une petite collation seront disponibles à l'arrivée et à chaque tour de l'Abbaye tous les 500 mètres.

-Récompenses : médailles pour l'ensemble des participants et un diplôme aux 3 premiers masculins et féminins de chaque catégorie.

3.7 L'Argonnaise VTT 17, 25 et 45 km le 12 mai, boucles à Beaulieu-en-Argonne (5€) :

25 et 45 km de parcours en forêt avec un parcours plus familial de 17 km. Compte tenu du dénivelé moyen et des parcours le 45 km constitue un défi sportif. Point de nettoyage vélo à l'arrivée. Départ libre entre 8h et 10h.

3.8 L'Argonnaise rando 7, 12 et 20 km le 12 mai, boucles à Beaulieu-en-Argonne (5€) :

7, 12 et 20 km de parcours en forêt. Départ libre depuis le centre de Beaulieu-en-Argonne entre 8h et 10h.

4) Code de la route :

Les participants sont tenus de respecter le code de la route et les règlements propres à chaque circuit traversé sur l'ensemble des parcours ; particulièrement lorsqu'ils traversent des villages, routes ou sentiers ouverts à la circulation. Des signaleurs et un affichage spécifique seront présents à certaines intersections, notamment pour la course nature, la course à obstacles et les parcours cyclables.

5) Ravitaillement :

L'ensemble des événements se déroule sous le principe du format libre en autonomie (autosuffisance-alimentaire) à l'exception du RAID. Restauration et buvette payante seront présents le midi à Châtel-Chéhéry le 11 mai et à Beaulieu-en-Argonne le 12 mai. Des ravitaillements inclus avec l'inscription sont prévus pour :

- La course nature & gourmande 28 km, collation à l'arrivée, 3 ravitaillements sur le parcours.
- La course nature & gourmande 12 km, collation à l'arrivée, 3 ravitaillements sur le parcours.
- La Rando 7 km, collation au départ et à l'arrivée, 1 ravitaillement sur le parcours.
- La Rando 12 km, collation au départ et à l'arrivée, 2 ravitaillements sur le parcours.
- La Rando 20 km, collation au départ et à l'arrivée, 3 ravitaillements sur le parcours.
- Le VTT 25 km, collation au départ et à l'arrivée, 2 ravitaillements sur le parcours.
- Le VTT 45 km, collation au départ et à l'arrivée, 3 ravitaillements sur le parcours.
- Argonne Heroes, 1 ravitaillement sur le parcours.

6) Charte du participant :

Tout participant est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre participant (jusqu'à l'arrivée des secours) à l'exception des jeunes qui participent au RAID.

7) Recommandations et sécurité :

Il est recommandé de ne pas pratiquer une activité sportive seul et d'avertir son entourage des dates et lieux de sa participation. Il est également recommandé de prévoir une trousse de secours et de se

prémunir contre les tiques (tire-tique, vérifier rapidement la présence de tique sur le corps...). Il est de la responsabilité de chaque participant de s'équiper de son propre matériel de protection et de réparation selon l'épreuve réalisée (casque de vélo ...) à l'exception du RAID pour lequel les équipements seront distribués par les organisateurs.

8) Environnement / écoresponsabilité :

Les participants s'engagent à l'objectif zéro déchet lors de l'événement (le déchet que je produis je le ramène avec moi ou le dépose dans l'un des points de collecte). Des poubelles prévues à cet effet seront disponibles au niveau des ravitaillements et de l'arrivée. L'organisation s'engage à réduire au mieux l'impact de l'événement et idéalement de calculer son empreinte écologique. **Plusieurs Environnements Naturels Sensibles et espaces naturels seront traversés, merci de respecter au mieux la nature, sa faune et sa flore selon la réglementation propre à chaque site. A cet effet les participants ne devront pas quitter les sentiers balisés.**

Sans obligation, mais afin d'améliorer l'impact écologique il serait souhaitable que chaque participant apporte son bidon pour les ravitaillements.

9) Assurance et recours :

L'association est assurée pour l'organisation de cet événement. Il est recommandé aux participants non licenciés de souscrire personnellement un contrat d'assurance « individuelle accident ». La sécurité civile sera présente pour encadrer les épreuves Argonne Heroes, course nature et gourmande, course enfant, l'Argonnaise VTT et rando, Traversée solidaire et le RAID. La participation aux événements se fait sous l'entière responsabilité des participants avec renonciation à tous recours contre l'association Argonne-PNR en cas de dommages et séquelles durant et après leur participation (défaillance physique, maladies liées aux tiques...). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.

10) Droit à l'image :

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux événements, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires pendant une période de 10 ans. Sur demande écrite (courrier, mail...) l'association n'utilisera pas les images des participants qui en font la demande.

11) Annulation et remboursement :

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure (intempéries...). Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve également le droit de modifier le parcours. En cas d'annulation l'organisation pourra procéder au report des épreuves à une date ultérieure. En cas d'annulation les participants pourront solliciter un remboursement.

Association Argonne-PNR

 www.argonne-pnr.fr
 avenirargonne@argonne-pnr.fr
 16 rue Thiers - 55120 Clermont-en-Argonne
 06 33 47 02 71

